

## Delevoye est parti : la retraite Macron doit le suivre ! Assez de concertations !

La grève a été massive le 5 décembre, puis les mobilisations se sont poursuivies, et la vague de grève et de manifestations du mardi 10 a exigé de nouveau le retrait du projet de retraites à points. Mais le gouvernement a présenté son plan le 11 décembre.

L'essentiel n'a pas changé :

- dépenses limitées à 14% du PIB et valeur du point variable selon la "situation économique",
- âge pivot : si l'espérance de vie augmente, l'âge pivot augmentera aussi...

Il en résultera donc une baisse mécanique de nos pensions garanties !

Que l'on soit né avant 1975 ou après, le temps de travail devra augmenter.

La prise en compte de l'ensemble de la carrière (y compris les contrats à temps incomplet, les jobs d'étudiants, les périodes de chômage...) pour évaluer le montant des pensions ne fera qu'aggraver la pauvreté des retraités.

Opposer les générations, détruire la solidarité entre les salariés, le système de sécurité sociale : c'est le droit même à la retraite qui est menacé ! La pauvreté universelle pour les salariés et l'ouverture des vannes pour les assureurs, les banques et les fonds de pension.

### L'heure n'est pas à la concertation

Édouard Philippe veut rassurer les enseignants : le niveau de retraites serait soi disant équivalent à celui du reste de la Fonction publique.

Il promet quelques primes. Et surtout il veut "repenser le métier" et "la carrière", faire travailler plus aux pires conditions... La casse du code des pensions serait ainsi doublée d'un deuxième mauvais coup : la destruction du métier et du statut des enseignants.

Édouard Philippe annonce une nouvelle gouvernance : les syndicats de salariés devraient mettre en œuvre les mesures dictées par son gouvernement pour arriver à un équilibre financier d'ici 2025. Il demande aux syndicats de cogérer les mesures d'austérité. Faut de quoi, le gouvernement appliquerait le plan défini par la loi cadre.

Et dans l'enseignement, les ministres Blanquer et Vidal sont chargés de réunir les organisations syndicales et d'engager des discussions qui devraient se poursuivre jusqu'à juin 2020. Dans l'Enseignement, les syndicats devraient ainsi mettre en œuvre la réforme Macron.

### Assez de concertations – Unité pour imposer le retrait

Macron et le gouvernement préparent de nouvelles concertations dès mercredi. La CFDT, l'UNSA refusent "l'âge d'équilibre" à 64 ans, mais notent des avancées et leur accord avec la retraite à points. Elles vont participer aux discussions avec le gouvernement et peuvent, ainsi que le suggère E. Philippe, proposer d'autres solutions. L'intersyndicale qui poursuit l'enchaînement des "temps forts" persiste à demander des négociations sur les retraites.

Mais participer à ces discussions, c'est appuyer Macron et son gouvernement délégitimés dans la rue, favoriser la division sur laquelle ils comptent pour désamorcer les mobilisations secteurs par secteurs.

*"Plus que jamais : Ni amendable, ni négociable, retrait du projet Macron-Delevoye"...* Après la démission de Delevoye, cette exigence de l'intersyndicale du département 94 (CGT94, FO 94, Solidaires 94, FSU 94 et UNEF, le 9/12) doit s'imposer de façon unitaire.

Dans le même sens, le 12/12, Sud déclare : *"Sud éducation ne se rendra pas à la mascarade de Blanquer". "Sud éducation, de même que l'Union syndicale solidaires, ne se rendront à aucun rendez-vous ni à aucune instance dans la période de mobilisation d'ampleur."*

**Des appels adressés aux directions syndicales pour qu'elles rompent les concertations avec le gouvernement, exigent le retrait de la réforme commencent à s'exprimer dans les assemblées générales.**

**De tels appels doivent se multiplier, corrélativement à la structuration démocratique de la mobilisation, incluant les syndicats, en tenant des AG d'établissements, désignant des délégués mandatés (et des coordinations de villes, départementales et nationale, intégrant les responsables syndicaux).**

<http://emancipation69.fr/>

